

Bilan de compétences : Donnez du sens à vos compétences – Explorez votre potentiel !

Public concerné : Toute personne active, notamment : les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi, les salariés du secteur public.

Prérequis : Personne volontaire pour effectuer le bilan



Objectifs pédagogiques (articles L.6313-4 et R.6313-43 du Code du travail)

- ✓ analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- ✓ définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation en établissant pour cela un plan d'actions
- ✓ utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Programme:

1. Phase préliminaire

La phase préliminaire a pour objet les actions suivantes :

- ✓ Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- ✓ Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- ✓ Définir conjointement la procédure de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

La phase d'investigation permet au bénéficiaire de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence et/ou d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

3. Phase de conclusion

La phase de conclusion permet au bénéficiaire, au moyen d'entretiens personnalisés, d'effectuer les actions suivantes :

- ✓ S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- ✓ Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- ✓ Prévoir les principales étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse, établi par l'organisme prestataire. Le bénéficiaire du bilan est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Durée de la formation : 24 heures maximum

Lieu de la formation : Présentiel et/ou distanciel , respectant la confidentialité

Formateur : Marie de Trogoff – consultante en accompagnement des transitions professionnelles

 : [Marie de Trogoff | LinkedIn](#)

Modalités :

- ❖ Entre 7 et 10 entretiens en face à face avec un consultant spécialisé (de 1h30 à 2h en fonction des séances) dont 1 séance avec passation et restitution du MBTI
- ❖ Méthodes prenant en compte le niveau d'autonomie et de qualification
- ❖ Rdv en présentiel et/ ou en visioconférence, à votre convenance
- ❖ Planning prévisionnel établi conjointement au démarrage
- ❖ Intervalle d'1 semaine minimum entre chaque rdv, avec travail en autonomie
- ❖ Rdv de suivi à 3 ou 6 mois sur demande
- ❖ Possibilité de bilan modulaire spécifique
- ❖ Le bénéficiaire dispose d'un délai de 15 jours de réflexion pour faire connaître son acceptation à compter de la signature de la convention ou de son inscription via moncompteformation.



Tarif : 2300€ - pour une durée aménagée : nous contacter.

Financement possible via CPF et OPCO notamment

Accessibilité :

Si vous avez besoin d'aménagement spécifique (accès locaux, pédagogie...), merci de prendre contact avec nous.

Moyens pédagogiques : travail personnel, questionnaires, illustrations, mises en situation, remise documents, choix des outils et thèmes prioritaires au vu des besoins de l'accompagné au fur et à mesure, enquêtes métiers, synthèse etc...

Méthodes pédagogiques : active, participative, classe inversée

Evaluation et fin de formation :

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la session à travers de multiples exercices à réaliser.

A l'issue de la formation : feuille d'émargement - attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session – questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

Déontologie : consentement éclairé, neutralité, confidentialité

V.avril 2026